

# INFO MUNICIPAL

Février 2024 #1

**HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE**

Lundi au Jeudi 8h00 à 16h00

## FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

L'Hôtel de Ville sera fermé du 13 au 22 février inclusivement.  
 Je serai de retour au bureau selon l'horaire habituel, lundi le 26 février à 8h00.

## SÉANCES RÉGULIÈRES À VENIR POUR 2024 :

4 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 5 août, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.

## COMPTE DE TAXES 2024

Les comptes de taxes 2024 ont été envoyés en janvier. Le 1<sup>er</sup> versement sera dû le 12 février 2024

Voici les modes de paiement disponibles pour payer vos taxes :

- Vous pouvez payer à partir de votre compte bancaire (CIBC, BMO ou Desjardins) dans l'option de paiement de facture avec votre numéro de matricule (à 10 chiffres) qui figure sur votre compte de taxe, veuillez choisir ELGIN, MUNICIPALITÉ, TAXE comme fournisseur/bénéficiaire.
  - Vous pouvez envoyer un chèque à l'Hôtel de Ville : 933, 2<sup>e</sup> Concession Elgin, QC J0S 2E0
  - Vous pouvez venir au bureau pour payer en espèces ou par chèque, au besoin il y a une fente au milieu de la porte pour déposer votre paiement.
  - Nous offrons également la possibilité d'effectuer un virement INTERAC par courriel : [dg@munelgin.ca](mailto:dg@munelgin.ca)
- Question de sécurité : Des taxes pour quelle municipalité ? Réponse : Elgin

## COLLECTE DES ORDURES / RECYCLAGE ET DÉNEIGEMENT

Les jours de collecte, vos bacs de recyclage et/ou poubelles ne doivent jamais être déposés dans la rue. Ils doivent être laissés sur votre propriété et doivent être retirés du bord de la route le jour même, afin d'éviter que le chasse-neige n'endommage vos bacs.

## CONCERNANT LA NEIGE

Pour la sécurité routière, il est INTERDIT de pousser et laisser la neige qui provient de votre cours sur la route.

## ADRESSE CIVIQUE



Il est très important que les panneaux d'adresse civique soient visibles en tout temps afin de permettre aux services d'urgence, tels que les ambulances, les pompiers et la police, de repérer facilement votre adresse au besoin. Veuillez déneiger régulièrement autour de vos panneaux. Si vous remarquez que votre plaquette / numéros civiques est endommagée ou manquantes, veuillez communiquer avec l'Hôtel de Ville afin que nous puissions rectifier la situation.

## STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Il est INTERDIT de STATIONNER votre véhicule sur la voie publique sur tout le territoire de la Municipalité.



## RAPPEL

Les pompiers volontaires de notre secteur ont un feu vert clignotant dans leur véhicule personnel. Donc, si vous voyez un feu vert clignotant, cédez-leur le passage. Ils se dirigent vers un appel d'urgence.



**En cas d'urgence, que ce soit pour les pompiers, la police ou les ambulances, vous devez toujours composer le 9-1-1.**



**DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE (DEA)**  
 L'hôtel de ville d'Elgin dispose d'un défibrillateur.



## ELGIN A UN NOUVEAU SITE WEB <http://municipalites-du-quebec.com/elgin>

N'hésitez pas à aller jeter un œil et si vous avez des commentaires, suggestions ou des questions, n'hésitez pas à me contacter et si vous avez des photos d'Elgin que vous aimeriez partager sur notre site Web, veuillez les transmettre à mon courriel : [dg@munelgin.ca](mailto:dg@munelgin.ca) et il me fera plaisir de les ajouter.